

Conseil d'établissement
Séance ordinaire
Début de la réunion à 18h30 en présentiel
Mardi 26 septembre 2023
Procès-verbal

Membres des enseignants présents	Membres des parents présents
Mme Ana Elena Loaiza Miranda	Mme Schahrazed Aissaoui
M. Gabriel Chevarie-Chiasson	Mme Anne-Marie Robitaille
Mme Josée Hamelin	Mme Isabelle Paquette
Mme Joanne Laviolette	Mme Monika Lamba
Mme Ann Lebrasseur-Arcand	Mme Victorine Djoko
Mme Christine Pelletier	M. Ulisses Souza
Membres de la direction	
M. Frédéric L'Hérault	
Mme Marie-Michèle Prud'homme-Gagnon	
Mme Audrey Durand	

1. Mot de bienvenue

M. L'Hérault souhaite la bienvenue à tous.

2. Présentation des membres

Chaque membre se présente.

2. Questions du public

Un membre du public est présent, madame Dahlia Mills. Il n'y a pas de questions.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Mme Joanne Laviolette et appuyé par Mme Christine Pelletier. L'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants :

11.4 PEVR et projet éducatif

12.1 Formation des membres du CE

5. Adoption procès-verbal de la réunion du CÉ du 13 juin 2023

Le procès-verbal de la réunion du CE du 13 juin 2023 est proposé par Mme Josée Hamelin et appuyé de Mme Joanne Laviolette. Il est adopté avec les modifications suivantes :

6.3 *joint*s. Ce point sera reporté au prochain CE,

6.4 Ce point sera reporté au prochain CE,

6.6 *justifiable*

6.9 *de la nouvelle*

9.3 *photos de finissants*

7.8 *gymnase*

8 *siégé*

6. Suivi au procès-verbal

M. L'Hérault nous explique qu'il n'a pas le budget révisé pour le moment. Il nous mentionne que le traiteur va bien pour le moment. L'école va acheter des ustensiles puisqu'ils ne sont plus fournis.

7. Élection du président des élections

M. L'Hérault est voté à l'unanimité.

8. Élection aux postes de présidence, de vice-présidence

Madame Anne-Marie Robitaille se propose comme présidente, elle est élue par acclamation.

Mme Robitaille explique le rôle de la vice-présidente, elle souhaite épauler une nouvelle personne et la préparer au rôle de présidente pour éventuellement passer les pouvoirs. Mme Anne-Marie Robitaille rappelle qu'elle nous quittera à la fin de l'année. Le poste reste vacant.

9. Objets de décision

9.1. Règles de régie interne (résolution 23-24-203-1)

Il y a une discussion sur l'heure et la durée des réunions. L'heure des réunions sera désormais 18h15.

Madame Robitaille présente le document des Règles de régie interne. Elle demande aux parents de répondre aux courriels envoyés pour confirmer leur présence aux réunions.

L'adoption des règles de régie interne est proposée par Mme Ann Lebrasseur-Arcand et appuyée par Mme Monika Lamba. Il est adopté avec quelques changements :

3.3 Modification : ajournement suite au vote des membres

5.1 convocation 4 jours au lieu de 5

10 modification pour l'ajournement.

9.2. Adoption du budget de fonctionnement du CÉ (résolution 23-24-203-2)

Le budget est de 450\$, madame Robitaille propose de faire un souper à Noël et un en juin. M. Ulisses Souza propose l'achat de café pour les réunions. On achètera une boîte de café Keurig. L'adoption du budget est proposée par Mme Christine Pelletier et appuyée de Mme Ann Lebrasseur-Arcand.

9.3. Approbation des contributions financières exigées (résolution 23-24-203-3)

9.3.1. Sports et Génie en herbe

Monsieur Gabriel explique la liste des prix pour les activités sportives, les montants varient selon le nombre d'entraînements et les frais des inscriptions aux compétitions.

M. L'Hérault présente Génie en herbe et explique les frais.

L'adoption des contributions financières exigées pour les activités est proposée par Mme Joanne Laviolette et secondée par M. Gabriel Chevarie-Chiasson

9.4. Règles de fonctionnement du SDG (résolution 23-24-203-4)

M. L'Hérault présente les règles de fonctionnement, pas de changement. Il précise que l'école va travailler très fort pour aider les parents dans le respect des échéanciers. L'école s'engage à être prévisible et à transmettre l'information dans des délais raisonnables. Tout cela dans le but de bien accueillir les élèves lors des journées pédagogiques. Le formulaire pour l'inscription aux journées pédagogiques de janvier sera distribué en classe. Il y a trop de pertes et de feuilles qui ne se rendent pas. Les frais ont changé selon les balises du Centre de service.

On mentionne qu'on est très heureux d'avoir plus de personnel au SDG, on voit une grande différence sur le plancher. C'est une belle équipe.
Merci M. L'Hérault pour le risque financier pris.

L'adoption des Règles de fonctionnement du SDG est proposée par M. Ulisses Souza et secondée par Mme Ann Lebrasseur-Arcand.

9.5. Campagne de financement

9.5.1. Voyage 6^e années

Mme Ann Lebrasseur-Arcand parle du voyage à Tadoussac, elle reprendrait les activités de Fruitilly 2\$, les beignes 1\$, les gnomes 20\$ et La fabrique à projets. Il y a aura aussi des demandes aux différents organismes. Mme Ann Lebrasseur-Arcand demande au CE de reconduire les mêmes activités de financement vécues en 2022-2023 avec les mêmes prix pour l'année 2023-2024. Elle demande aussi l'autorisation pour la sortie avec les élèves qui aura lieu en juin lors des journées d'école.

L'adoption des activités de levée de fonds et la sortie pour les élèves de 6^e année est proposée par Mme Monika Lamba et appuyée par madame Mme Joanne Laviolette.

9.5.2. Les super recycleurs

M. L'Hérault explique que c'est une compagnie qui ramasse des vêtements et du tissu, l'école obtient un retour d'argent selon le poids. L'activité a eu lieu à DLP en 2022-2023 et a rapporté plus de 200\$. M. L'Hérault propose l'activité aux deux édifices en avril, l'argent irait pour financer la cour d'école à Fénelon. L'adoption de l'activité de levée de fonds est proposée par Mme Christine Pelletier et appuyée par Mme Isabelle Paquette.

9.5.3. La fabrique à projet : objets promotionnels de l'Avant-garde

M. Gabriel Chevarie-Chiasson explique que les produits de l'Avant-Garde seront désormais vendus sur le site de La fabrique à projets, cela facilitera les transactions et permettra aux parents d'ajouter un don si désiré puisque plusieurs items sont vendus au prix coutant. S'il y a des profits, ils iront pour financer la cour d'école à Fénelon.

L'adoption de l'activité de levée de fonds de l'Avant-Garde est proposée par Mme Josée Hamelin et appuyée par M. Gabriel Chevarie-Chiasson et Mme Ann Lebrasseur-Arcand.

Mme Ana Elena Loaiza Miranda explique qu'il y a eu 293 élèves à la journée pédagogiques du 22 septembre dernier, l'activité était une Kermesse à l'extérieur. Beaucoup de réponses sont arrivées après la date limite, c'est difficile de s'organiser quand cela se produit.

Il y a beaucoup de nouveaux employés, des formations à l'interne seront données pour les nouveaux éducateurs et surveillants dans les prochaines semaines.

11. Objets d'information

11.1. Calendrier des réunions

Les prochaines réunions seront à 18h15 et les dates seront le 7 novembre, le 5 décembre, le 23 janvier, le 12 mars, le 23 avril et le 11 juin

Le calendrier des réunions est proposé Mme Christine Pelletier et secondé par M. Ulisses Souza.

11.2. des enseignants et des professionnels

Mme Joanne Laviolette explique qu'à Fénelon, les activités parascolaires commencent cette semaine, les essais pour les équipes de l'Avant-Garde sont à venir, le Parlement étudiant est mis en branle, le Scouad est mis en place.

Mme Josée Hamelin explique qu'à DLP, les activités parascolaires commencent aussi cette semaine. Le personnel est content, il y a une belle équipe avec beaucoup de personnel.

11.3. Travaux

M. L'Hérault explique qu'à DLP, la cour est presque finie, les clôtures partent bientôt. Les classes ne sont pas toutes finies. Il y a eu des problèmes avec les entrepreneurs.

À Fénelon, il y a quelques retards, les travaux se finissent tranquillement.

11.4 PEVR et projet éducatif

M. L'Hérault nous explique que le PEVR, Plan d'engagement vers la réussite 2023 de centre de service est maintenant en ligne, une vidéo est disponible. Il nous enverra le lien en courriel.

Pour ce qui est du Projet éducatif de l'école, le document est presque fini et la consultation est terminée. La version finale 2023-27 sera présentée au CE prochainement. Madame Robitaille propose aux parents de regarder l'ancien et de comparer avec le nouveau.

12. Correspondance

Les nouveaux membres du CE ont une formation à suivre. Les informations suivront bientôt.

13. Divers

Mme Robitaille nous parle du comité de Gentilly en fête, le BBQ est ce vendredi. En octobre, il y aura un party d'Halloween, en novembre c'est la vente des billets pour le tirage du 8 décembre avec une activité à déterminer. Il y a plusieurs familles inscrites au BBQ.

14. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 20h40 par madame Robitaille. La prochaine rencontre se tiendra le 7 novembre 2023 à 18h15.

Secrétaire : Josée Hamelin

École primaire Gentilly

Édifice de la présentation, 244, av. de la présentation, Dorval, H9S3L6 ☎(514) 687-7598 ☎(514) 631-9481 Édifice Fénelon
355 bd Fénelon, Dorval, H9S5T8 ☎(514) 855-4229 ☎(514) 631-2262 gentilly.ecoleouest.com